

Observation 145 du 06/03/2023

Madame la Commissaire Enquêteur,

Habitant de Saint-Maurice-la-Clouère et proche du parc éolien les Mignaudières II Brion, St Secondin, je suis opposé à la construction de ce parc éolien pour les raisons suivantes:

Plusieurs monuments historiques classés vont être impactés : l'église de ST-Maurice-la-Clouère, le vieux château de Gençay, le château de la Roche et son musée à Magné... Tous ces sites emblématiques contribuent fortement au tourisme.

De plus 220m de haut !!! De tels monstres mettent notre nature en péril, défigurent et mutilent nos campagnes. Elles dévalorisent les biens privées.

Cependant, la gêne ressentie par les riverains sera toujours présente, visuellement et acoustiquement.

Impacts sur notre environnement, la biodiversité sans négliger la santé humaine et les risques sanitaires pour les élevages agricoles.

Ne pas oublier les tonnes de béton et de ferrailles enfoui pour ces machines qui détériorent la structure de nos terres agricoles.

Nous sommes arrivés à saturation, ce parc éolien est un parc de trop pour notre secteur.

Alors, il faut faire comprendre à ces investisseurs d'arrêter de détruire nos campagnes. Alors merci de donner un avis défavorable à ce projet.

Veillez agréer, Madame la commissaire, mes salutations respectueuses.

le 6 mars 2023,
Robert GOUJON